



Procès-verbal de l'Assemblée du 29 novembre 2001

C.V.L. à OUCHY à 20h00

Excusés : Alain Grangier, Julien Brunet, P-Y Gabi, Yvan Berger, Famille Faller, P. Mercier, Luca Wullschleger

Présents : 26 propriétaires et 6 non-propriétaires = 32 membres (corrum du tiers atteint)

1 - **Approbation du PV 2000**

Approuvé à l'unanimité.

2 - **Rapport de la saison 2001**

Le président J. Christinnat honore la mémoire de 2 membres illustres disparus en 2001: Gus Gubler et Jean-Marc Michel. Il souligne la bonne participation aux 6 régates inscrites au menu 2001. Mais certains « nouveaux » 6.5 m sont trop souvent absents et devraient être « re-motivés ». Bravo à Luca et Roch pour le splendide site internet.

Les modifications de voiles, de grément et autres doivent être approuvées par le jaugeur. Il y va de la crédibilité et de l'esprit sportif de notre série !!!

3 - **Vérification des comptes**

Les comptes 2001 n'ont pu être vérifiés (démission de P. Kaesermann). La fortune de l'Association se monte à **7'263.05 CHF**.

4 - **Admissions - démissions**

Bienvenue aux nouveaux membres: Messieurs Carlos Rodrigues, Christian Servoz, Jean-Paul Novarina, Jean-Baptiste Maubon, Alain Bondaz, Olivier Maillard. Aucune démission à déplorer.

5 - **Coupe Internationale**

Classement validé : 1^{er} = Ondine, 2eme = Pétrel, 3eme = Vin Long, 4eme = Swiss 5

6 - **Programme provisoire 2002**

Coupe Internationale :	25-26 mai	à Rolle pour la coupe de la Harpe
	8-9 juin	à Cully
	29-30 juin	Duc de Vendôme
	20-21 juillet	à La Tour-de-Peilz
	7-8 septembre	à Ouchy (JC confirme notre participation)

31 août-1 sept : La Classique à Cully mi-août : mi-été à Villeneuve

le CVVT ainsi que Morges sont toujours intéressés à accueillir un championnat 6.5 m SI

7 - **Bateau de feu GUS**

Le bateau de Gus a été expertisé par D.Voruz qui le juge « réparable » moyennant d'importants travaux. Le bateau reste à Ouchy à quai.

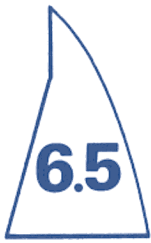
L'assemblée vote l'acceptation officielle du legs de Gus par 21 pour, 4 contre et 5 abstentions. Un comité « ad hoc » comprenant Messieurs Cardinaux, Kespy, Faller, Schmutz, P. Mercier, et autres devrait être créé afin de gérer la souscription déjà lancée, récolter des fonds, trouver un (ou plusieurs) propriétaire(s). Claude Laval se tient prêt à récolter des fonds côté français du Léman.

8 - **Challenges**

Le comité remet le « FRAYDIEU 01 » à **Olivier Maillard** pour avoir cassé son mât lors de sa **première** régata de 6.5 m et l'avoir réparé pour les régates suivantes. La coupe internationale et le « ciron contrarié » (meilleur des « classiques » à la coupe internationale) vont à Pierre Monachon.

9- **Elections au comité**

Ph Kaesermann se retirant, Daniel Genton est élu comme caissier au comité. Merci Daniel !!!



Association Internationale des 6.5 m S.I.

10 – Divers

Un moule de mât en carbone devrait être étudié pour tous les 6.5 m SI afin de diminuer les coûts de fabrication.

La pénalité de 720° devrait être remplacée par un 360° pour les «classiques » pour éviter les risques de démâter (?) Proposition de Laval et Servoz à étudier.

Vin 2002 = Marc-Henri MERMOD (Calabis)

Philippe Urner – Secrétaire – le 2 décembre 2001